



RESTRUCTURATION DES LABORATOIRES

Nous avons en intersyndicale (avec le SNPPS, l'UNSA, SGP et le SCSJ) saisi M. Angelino sur nos attentes s'agissant de la restructuration du laboratoire de Paris. Cette restructuration devrait être suivie de celle des laboratoires de province.

Le principe retenu par l'administration est de redéfinir les sections composant chaque division et de considérer une section comme composé d'au moins deux groupes.

Nous demandons à être associés à toute discussion, étant donné les enjeux majeurs en terme de ressources humaines liés à cette réforme.

Nous défendrons les intérêts des personnels.

- > Les postes de managers doivent être valorisés.
- > Les fonctions d'expert, qui dans le contexte d'une contestation de plus en plus fréquente par les avocats, sont devenues très difficiles doivent être accompagnées par des formations et une rétribution adaptée. Les critères de désignation sont en cours de révision.
- > Les possibilités d'évolution de carrière doivent être maintenues pour tous les personnels quelle que soit leur spécialité, qu'il s'agisse d'une spécialité à forte ou faible volumétrie. L'administration nous a assuré que le nombre de postes à responsabilité ne diminuerait pas afin de garantir les évolutions de carrière des agents. Nous serons vigilants sur ce point.
- > Les postes vacants doivent être pourvus, ils sont particulièrement nombreux au laboratoire de Paris.
- > Nous demandons que les agents des laboratoires soient partie prenante des discussions à venir relatives à la réorganisation de leurs services.



ALLIANCE
POLICE NATIONALE

PATS



RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE